

LE PROJET ASSOCIATIF

2024



VALEURS ET OBJECTIFS ASSOCIATIFS

Les valeurs et principaux objectifs de l'association Frédéric Sévène sont développés dans ce projet associatif.

- **L'association a une mission de service public confiée par le Département de la Gironde dans le cadre de la Protection de l'Enfance.**

Les administrateurs développent et promeuvent l'association. Ils recherchent des adhérents. Ils engagent une réflexion et des débats au sein de l'association et avec leurs partenaires.

L'association prône les valeurs laïques : liberté de conscience individuelle, refus de tout prosélytisme.

Elle se porte également garante de l'esprit des textes fondateurs de la Prévention Spécialisée.

- **Mise en œuvre des orientations générales de l'association**

Par l'intermédiaire de la présence sociale et du travail de rue, de l'accompagnement de projets individuels ou collectifs :

- ✓ Elle favorise les expériences positives, elle soutient les jeunes dans la construction de leur avenir.
- ✓ Elle offre des espaces d'expérimentation et de découverte.
- ✓ Elle concourt à la promotion des jeunes et de leur milieu.
- ✓ Elle lutte contre les causes qui provoquent discrimination, marginalisation, stigmatisation.
- ✓ Elle favorise la reconnaissance de l'altérité.
- ✓ Elle développe et participe à des actions qui restaurent et tissent les liens sociaux.
- ✓ Elle est à l'écoute des besoins émergents.
- ✓ Elle travaille en réseau et partenariat dans le respect des missions qui lui sont confiées.
- ✓ Elle répond aux nouvelles problématiques et cherche des relais afin de pérenniser les actions qu'elle a initiées.

L'association a fait le choix d'une équipe pluridisciplinaire : moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, psychologues... Elle s'inscrit à la fois dans les valeurs de l'Éducation Populaire et dans les textes et les orientations de la Protection de l'Enfance.

Il en découle :

- ✓ Une attention à l'insécurité et l'injustice sociale que peuvent subir certains jeunes et leurs familles.
- ✓ Une démarche favorisant plus de justice sociale et de solidarité.
- ✓ Une promotion d'une écologie humaine, sociale et solidaire.
- ✓ Une ouverture sur la protection de la nature et de l'environnement.
- ✓ Une reconnaissance et un soutien aux potentialités, aux capacités créatrices des personnes et des groupes.
- ✓ Une inscription des projets dans l'esprit du développement local.
- ✓ Une approche d'autres espaces et modes de vie.
- ✓ Un respect de la singularité des personnes.
- ✓ Une éthique du désir favorisant les aspirations propres à chacun.
- ✓ Une différenciation entre l'ordre et la loi, laquelle soutient le vivre ensemble.
- ✓ Un développement d'actions à partir de diagnostics partagés, d'évaluations régulières portant sur la pertinence et l'effet des actions mises en œuvre.
- ✓ Un droit à l'expérimentation.
- ✓ Un processus instituant qui, à partir d'expérimentations, permet de passer le relais aux habitants ou aux institutions. Cette démarche reste au plus près des demandes et des potentialités émergentes.